

# Un chat abandonné dans le caddy d'un grand magasin

**Bienne** Un post publié sur Facebook par la Société de protection des animaux Bienne-Seeland-Jura bernois a suscité une vive émotion. Ce qu'en dit Tamara Jung, directrice de l'association.

**Vanessa Schaad**  
Traduction Laurent Kleisl

C'est une histoire à la fois cocasse et un peu triste, presque dérisoire face aux grandes tragédies de notre époque. Sur la page Facebook de la Société de protection des animaux Biel/Bienne-Seeland-Jura bernois, un chaton noir aux yeux jaunes écarquillés vous fixe. Il sembla terrifié. Le post précise que l'animal a été abandonné mercredi dernier, vers midi, dans un sac à dos au magasin Manor, à Bienne.

Cette publication a déclenché une avalanche de réactions, avec 200 émoticônes tristes ou en colère. L'histoire a été partagée 550 fois et a généré de nombreux commentaires. «Comment peut-on avoir aussi peu de cœur pour faire une chose pareille?» s'indigne une internaute. Une autre propose même d'offrir un nouveau foyer au chaton, si nécessaire.

## Une violation de la loi

L'animal a été découvert mercredi soir par le personnel de sé-



Mercredi dernier, le personnel de sécurité du magasin Manor a découvert un chaton dans un sac oublié dans un caddy.

Idd/archives Barbara Héritier

curité du magasin, qui a immédiatement alerté la Police cantonale. Selon le post, toute personne ayant des informations ou reconnaissant le chat est priée de contacter la Police ou de se tourner vers la Société de protection des animaux. Tamara Jung précise qu'aucune information n'a encore été communiquée à l'association concernant cet abandon.

Quelques heures après la découverte, des policières ont conduit le félin au refuge Rosel, à Brügg. Tamara Jung sou-

ligne que la police possède une clé de la station de quarantaine du refuge, permettant d'y accéder à tout moment. Pour ces situations d'urgence, des «boîtes de police» sont déjà en place au Rosel, où des provisions en eau et en nourriture attendent les animaux déposés.

La Police cantonale confirme l'incident: un rapport a bien été établi mercredi concernant un chat abandonné dans un chariot au sein du magasin. Cet acte constitue une infraction à la loi sur la protec-



tion des animaux, un délit que les autorités judiciaires doivent traiter. Une enquête est actuellement en cours pour identifier la personne responsable, après quoi le dossier sera transmis au Ministère public.

## Un cas particulier

Contacté, le service de presse de Manor précise que des systèmes de vidéosurveillance sont généralement actifs dans leurs magasins, mais n'a pas souhaité fournir davantage de détails, renvoyant à la Police cantonale

pour toute information supplémentaire.

D'après Tamara Jung, il est courant que des personnes déposent des animaux dans des refuges, parfois après les avoir trouvés ou en raison d'un déménagement. Cependant, ce cas est unique: quelqu'un a volontairement laissé un chat dans un magasin. L'animal, bien qu'amaigri, est en bonne santé compte tenu des circonstances. Les soigneurs n'ont pas relevé de blessures visibles. Il reste pour l'instant en quarantaine,

”

**Pour un animal, l'abandon est une expérience très traumatisante.**



**Tamara Jung**  
Directrice de la Société de protection des animaux Biel/Bienne-Seeland-Jura bernois

dans une zone réservée aux soignants du refuge.

«Pour un animal, l'abandon est une expérience très traumatisante», insiste la directrice. Le chat a sans doute été éffrayé, stressé, affamé, et surtout assoiffé. L'agitation du magasin n'a fait qu'amplifier son angoisse. Lorsqu'un animal est abandonné, il est impossible de connaître son passé. Dans ce cas précis, on ignore l'âge du chat, son état de santé ou s'il a été vacciné.

Le seul fait avéré est que l'animal est castré, comme l'ont constaté les défenseurs des animaux. Un vétérinaire va prochainement l'examiner. Pour l'instant, le chaton reste au refuge de Brügg. S'il est considéré comme un animal trouvé, il pourra être proposé à l'adoption d'ici à deux mois.

## «C'est de la maltraitance animale»

Quelles sont les conséquences légales lorsqu'un animal est abandonné dans un magasin? Selon la Police cantonale bernoise, cet acte constitue une violation de la loi sur la protection des animaux. Juriste à la fondation alémanique Stiftung für das Tier im Recht (Pour l'animal dans le droit), qui œuvre pour une protection juridique renforcée des animaux, Alexandra Spring décortique le contexte juridique de ce cas.

### Alexandra Spring, que dit la loi sur la protection des animaux?

Selon l'art. 26, al. 1, let. e de la loi sur la protection des animaux, est punissable quiconque «abandonne ou laisse un animal domestique ou de compagnie dans le but de s'en débarrasser».

Il importe peu que l'animal soit déposé quelque part et abandonné, ou que son propriétaire déménage et laisse l'animal sans soins. L'infraction est également constituée si une personne abandonne l'animal dans un endroit où il est probable qu'il soit retrouvé, comme c'est le cas ici. Le coupable peut être toute personne ayant la responsabilité de l'animal, qu'il s'agisse du propriétaire, d'un gardien ou de toute autre personne en charge de l'animal.

### Enfreint-on la loi si un chat ne retrouve pas son chemin après un déménagement?

Non, dans ce cas, il ne s'agit pas d'abandon ou de négligence, car l'intention de se débarrasser de l'animal n'est pas présente. Cependant, on attend des pro-



Alexandra Spring, Stiftung für das Tier im Recht (Pour l'animal dans le droit).

Idd

priétaires d'animaux qu'ils recherchent activement leur animal perdu pour assurer son bien-être. Cela inclut, par exemple, la publication d'une annonce de disparition ou la prise de contact avec des refuges et des cabinets vétérinaires. Dès que quelqu'un retrouve un animal, cette personne est soumise aux obligations du «trouveur». Elle doit signaler la découverte et prendre soin de l'animal. Si elle le confie à un refuge, les responsabilités de «trouveur» passent à ce dernier.

### Quelles sont les conséquences légales si, comme dans ce cas, un chat est abandonné dans un magasin?

Abandonner ou laisser un animal est considéré comme de la maltraitance animale et est pas-

sible d'une amende à une peine de prison allant jusqu'à trois ans. Malheureusement, dans la plupart des délits liés à la protection des animaux, la peine maximale est rarement appliquée. Les sanctions restent souvent très faibles, ce qui minimise l'importance des délits envers les animaux.

### Faut-il prouver qu'un animal a été volontairement abandonné?

Pour qu'il y ait condamnation, il faut prouver que le coupable a agi de manière délictueuse. Cela n'est pas toujours facile. Il est essentiel de recueillir des preuves rapidement et de chercher des témoins ayant vu quelque chose. A cet égard, des structures spécialisées dans l'application de la loi, comme

le service des délits animaliers de la Police cantonale bernoise, peuvent être très utiles.

### A quelle fréquence parvient-on à identifier le coupable?

Au cours des cinq dernières années, environ 30 procédures pénales par an ont été engagées pour abandon ou négligence d'animaux. On peut supposer qu'il existe un grand nombre de cas non signalés. Malheureusement, la trace du coupable se perd souvent et, en l'absence de témoins, de nombreux cas ne sont jamais signalés ou sont classés sans suite. Il est également difficile, dans de nombreux cas d'animaux trouvés qui ne sont jamais réclamés, de savoir a posteriori si ces animaux n'ont pas tout simplement été abandonnés.